

Forêt domaniale : des jours en accès interdit au public à prévoir

NOTICIA

NATURELEZA

Viernes, 3 de noviembre de 2023

Forêt domaniale : des jours en accès interdit au public à prévoir

La préfecture des Yvelines et l'Office National des Forêts informent qu'une action de chasse est programmée du 23 novembre 2023 au 27 février 2024.



Dans l'intérêt de la sécurité publique, un arrêté préfectoral interdit temporairement l'accès au public en forêt domaniale de Versailles durant les opérations de battues.

Calendrier prévisionnel des journées de battue :

- jeudi 23 novembre 2023
- jeudi 21 décembre 2023
- vendredi 19 janvier 2024
- mardi 27 février 2024

Lors de ces journées, des panneaux CHASSE EN COURS sont disposés en périphérie du secteur chassé.